



# Info Confrançon

Décembre 2016 - Bulletin municipal n° 44  
[www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr)



# Sommaire



**Le mot du Maire** ..... 3

**Invitations** ..... 4



## Vie communale

Le Logis Neuf réaménagé ..... 5

Investissements 2016 et voirie ..... 6

Extinction de l'éclairage public ..... 8

Un nouveau fourgon pour le CPINI ..... 9

Construction de vestiaires au gymnase ..... 10

Etat civil ..... 11

Tarifs des locations ..... 12



## Economie - Habitat

Parc d'activités ..... 13

Latem CO2 Système ..... 14

Le ScoT ..... 15



## Enfance

Vie scolaire ..... 16

Crèche ..... 17



## Vie associative

Liste des associations ..... 18

Vie des associations ..... 19

**Divers** ..... 23



## Environnement

Valorisation des déchets ..... 26

## RENSEIGNEMENTS UTILES

### Mairie

1 place de la Mairie,  
01310 Confrançon  
04 74 30 27 38  
E-mail: [mairie@confrancon.fr](mailto:mairie@confrancon.fr)  
Site internet: [www.confrancon.fr](http://www.confrancon.fr)

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 10h00 à 11h30
- Mardi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 15h00 à 19h00

### Numéros utiles

- École de Confrançon  
04 74 25 24 31
- École de Curtafond  
04 74 25 70 41
- Crèche Câlins et Trotinettes  
04 74 30 14 37
- Garderie & Centre de Loisirs  
Copain-Copine : 04 74 25 22 53
- Restaurant scolaire  
07 87 93 16 93

### Directeur de publication :

Christiane Colas (Maire)

**Secrétariat de mairie :** Sylvaine Martin et  
Roselyne Magnin

### Commission information :

Chrystelle Guixa, Jean-Paul Buellet,  
Joëlle Taboulot, Sylvie Triplet,  
Jean-Luc Fromont

**Conception graphique :** Gary Leroux

**Imprimé sur papier recyclé** par Comimpress





» C'est l'appellation de la nouvelle intercommunalité dont nous serons membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. »

## Communauté d'agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse !

C'est l'appellation de la nouvelle intercommunalité dont nous serons membres à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Il y a tout juste un an, je vous présentais dans le bulletin de décembre le périmètre qui serait arrêté par le préfet de l'Ain. Celui-ci a effectivement validé ce nouvel établissement public de coopération intercommunal (EPCI) regroupant 7 communautés de communes autour de Bourg-en-Bresse.

Je le redis, nous serons 130 000 habitants « gouvernés » par un conseil communautaire de 118 élus, 1 président, 15 vice-présidents et sans doute quelques délégués.

Un comité de pilotage « fusion » dont je suis membre travaille « d'arrache-pied », aux côtés d'un comité technique et de cabinets d'études afin que l'installation officielle du conseil communautaire ait lieu le 5 janvier 2017.

Dans le dernier « Plaine Tonique Magazine » ci-joint, vous trouverez l'essentiel de ce qui changera, mais surtout de ce qui ne changera pas par rapport au fonctionnement actuel de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse.

Soyez comme moi rassurés et confiants car nous serons plus forts en mutualisant nos moyens et en apportant un plus aux petites communes !

Un point mérite également d'être évoqué dans l'édito : à bout de souffle, le comité des fêtes démissionne et s'étonne que les élus ne prennent pas la suite.

Ce comité régi par la loi 1901 a pour mission d'apporter une aide logistique aux associations et particuliers et d'organiser la vogue du village chaque année au mois de juin ; celle du Logis Neuf ayant été reprise par le comité de fleurissement et le club des retraités que je félicite pour leur initiative.

Les recettes de la vogue contribuent aux prêts de divers matériels acquis au fil des années par les comités successifs : chapiteaux, caisse frigo, tables, chaises, bancs, four à résistances, machine à café, vaisselle et différents ustensiles de cuisine... bien appréciés lors des manifestations associatives.

C'est pour moi, une belle occasion de saluer les bénévoles qui donnent sans compter de leur temps, voire de leurs moyens afin de faire « tourner la boutique » pour employer un terme courant !

Il n'en demeure pas moins que le conseil municipal, même s'il suit avec intérêt la vie associative du village est déjà très pris par le management des affaires communales. Il n'est pas envisageable qu'il reprenne la gestion du comité des fêtes.

Aussi, je fais appel aux bonnes volontés et à la vitalité des habitants afin de reconstituer une équipe qui perpétue le moment convivial et relationnel que constitue la fête de notre village.

Je remercie d'avance les personnes qui voudront bien se manifester auprès de la mairie, elles seront **les bienvenues** !

Gageons que vous viendrez nombreux aux vœux du maire, le **7 janvier prochain**, avec un nouveau président au comité des fêtes.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Votre maire,  
Christiane Colas.

*Christiane COLAS, Maire de Confrançon et l'équipe municipale  
invitent toute la population à la cérémonie des vœux  
samedi 7 janvier 2017, 15 heures à la salle des fêtes.*

*Ce temps fort de la vie communale sera l'opportunité :  
d'accueillir les nouveaux habitants,  
d'échanger autour des projets actuels et futurs portés par la municipalité,  
de partager le verre de l'amitié en toute convivialité.*

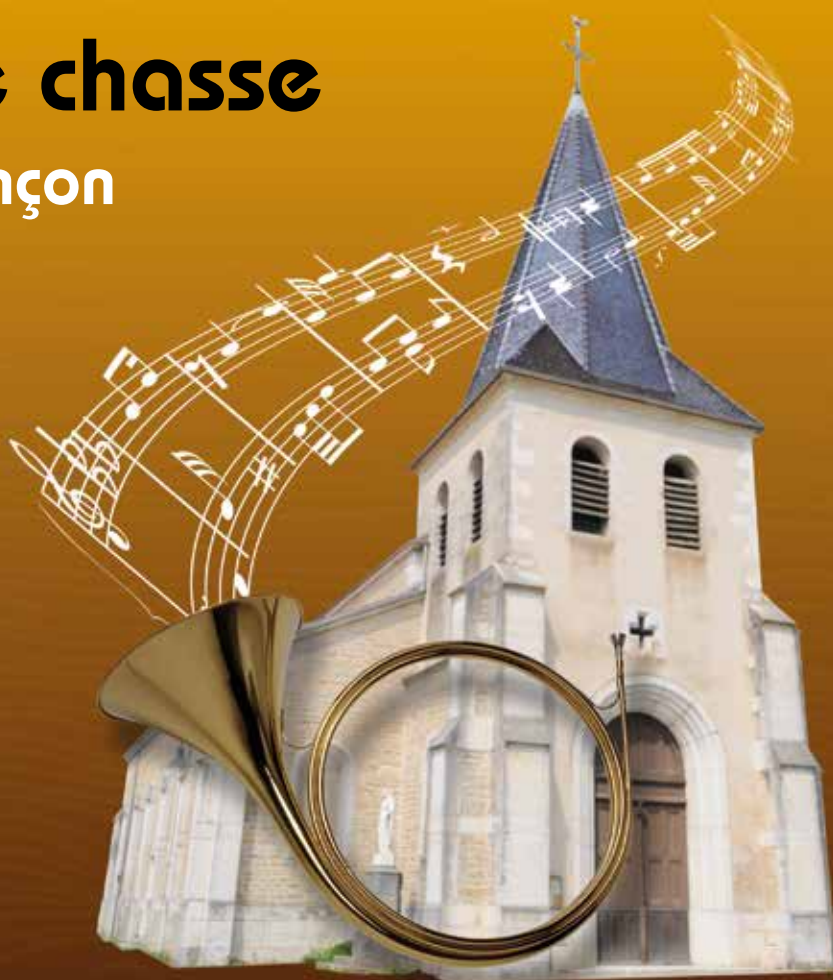
**Meilleurs vœux 2017**

## Trompes de chasse Eglise de Confrançon

**Samedi 14 janvier  
à 20h**

A l'invitation de la municipalité, la société de trompes de chasse de Saint Etienne du Bois sonnera en l'église de Confrançon le samedi 14 janvier à 20h. Vous êtes conviés à passer un agréable moment musical qui sera également l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les curiosités architecturales de l'église Saint-Pierre, ainsi que les projets de rénovation en cours. M. Vitaloni, peintre-restauteur, présentera les méthodes qu'il mettra en œuvre afin de restaurer les peintures et toiles marouflées de l'abside.

Entrée gratuite, libre participation, pâtisseries et buvette.



### **Souscription pour la rénovation des peintures de l'abside de l'église**

Comme évoqué dans le bulletin municipal de juin, une souscription a été lancée afin de recueillir des fonds qui permettront la rénovation d'une partie des peintures de l'église, détériorées par le temps et l'humidité. Vous pouvez réaliser vos dons auprès de la Fondation du Patrimoine :

- soit par courrier à l'aide d'un bon de souscription (disponible en mairie)
- soit par internet à l'adresse suivante : <http://www.fondation-patrimoine.org/43665>

Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

## Le Logis Neuf réaménagé



Notre commune connaît une urbanisation accélérée depuis les années 2000 ; celle-ci est particulièrement perceptible au hameau du Logis-Neuf, vraisemblablement en raison de sa proximité avec la route départementale 1079 et de sa situation favorable à mi-chemin entre les 2 chefs-lieux de départements : Bourg-en-Bresse et Mâcon.

Considérant la volonté de sécurisation de la traversée du Logis ainsi que les objectifs de restructuration du hameau, à savoir :

- rendre plus lisibles, sécuriser et prioriser les circulations piétonnes,
- proposer une alternative par les modes doux en développant un espace mixte piéton/cycle,
- hiérarchiser les différents espaces en utilisant des revêtements qualitatifs et colorés,
- redessiner la place du Logis dans ses fonctions de lieu de rencontre et de vie pour les habitants,
- maintenir le pôle d'échange multimodal existant en le déplaçant au niveau de l'entrée Est du village,
- repenser et densifier les zones de stationnement ;



le conseil municipal, après en avoir débattu, a retenu un scénario et a voté à l'unanimité pour lancer les travaux proposés par la maîtrise d'œuvre « AINTEGRA » et par l'agence d'ingénierie départementale comme assistant maître d'ouvrage. Nous associerons bien sûr la population à

ce projet lors d'une **réunion publique le mercredi 18 janvier 2017 à 20 h à la salle des fêtes**. Nous vous attendons nombreux afin de donner votre avis !

**Christiane Colas**

## Investissements 2016 et voirie



### Poursuite de l'aménagement de la salle des fêtes

Réfection de la façade : 10 242 €  
Finition de l'auvent et écoulement : 1 448 €  
Changement de portes intérieures : 3 336 €  
Réfection du sol de la scène : 7 969 €  
Peinture de la scène : 3 828 €  
Peinture des portes de la scène et du hall : 1 101 €

### Premières études pour le réaménagement Logis Neuf

Coût : 14 000 €

### Programme voirie

Coût : 80 482 €

- dont mise en accessibilité du chemin piétonnier salle des fêtes - mairie : 7 035 €
- aménagement de la place derrière la salle des fêtes : 12 129 €
- réfection des routes communales...



### AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DE LOGIS NEUF

#### AVANT PROJET D'AMENAGEMENT

Echelle: 1/250

N° DE DOSSIER	AFFAIRE SUIVIE PAR	DATE
INDICE	MODIFICATIONS	DATE
...	...	...

**AINTEGRA**  
BUREAU D'ETUDES V.R.D.

AINTEGRA - Bureau d'études V.R.D.  
880, Chemin de la St. Anne - 69100 BRON  
Tél: 04 72 43 13 42 - Fax: 04 71 26 37 33 - E-MAIL: 010 000 0000



### Réfection du toit de la crèche

Coût : 21 615 € participation de 50 % de la Communauté de communes qui occupe le bâtiment.

## City-stade



### Aménagement du city-stade et du terrain de tennis

Coût : 89 004 €

Après quelques semaines d'utilisation, il nous paraissait intéressant d'aller à la rencontre des utilisateurs. Les vacances de Toussaint ont été un moment propice à cet exercice.

Suite aux visites successives opérées, je me suis très vite rendu compte que le city-stade était fréquemment occupé, notamment les après-midis, avec quelques débordements en soirée sur lesquels je reviendrai plus loin.

Bien que le city-stade soit équipé pour pratiquer différents sports, notamment le basket et le handball, c'est le foot qui reste l'activité principale, le plus souvent pratiqué sur le grand terrain.

Suivant les périodes, les utilisateurs âgés principalement de 14 à 19 ans se rejoignent chaque jour pendant les vacances scolaires, et 1 à 2 fois par semaine lorsque la scolarité a repris.

Avant le changement d'heure, certains utilisaient ces installations le soir.

Pour les jeunes, cet équipement est un lieu de rassemblement, de rendez vous

qui permet aux collégiens de partager cet espace avec les lycéens voire parfois des adultes, preuve encore une fois que le sport rassemble.

Ce lieu ne crée pas forcément de nouvelles rencontres, les utilisateurs se connaissant généralement par le biais de l'école.

Au cours de nos échanges, les jeunes se sont montrés très satisfaits d'avoir à disposition un outil, si l'on peut dire, de cette qualité, en comparaison avec des équipements voisins jugés moins bien adaptés.

C'est sans doute pour cela que nous rencontrons une majorité de jeunes de Confrançon, mais également de communes voisines dont Curtafond, Attignat, Montrevel, Béréziat, Mézériat voire St Jean/Reyssouze.

Ces jeunes m'ont toutefois fait part de quelques désagréments : le revêtement qui s'avère glissant, problème qui sera sans doute atténué après quelques mois d'utilisation, ou la difficulté pour récupérer le ballon sur le terrain de tennis voisin. Les filets de protection installés à 5 mètres de

haut paraissent pourtant suffisants pour une pratique raisonnée du football.

Certains m'ont relaté également des incivilités constatées dans l'enceinte du city, comme la présence régulière de crottes de chien et de mégots de cigarettes, incivilités que l'on ne peut que regretter. Pour rappel au règlement intérieur, les animaux sont strictement interdits, de même que l'usage de chaussures à crampons : seules sont autorisées les baskets et les chaussures spécifiques pour terrain synthétique. A chacun de faire l'effort de respecter les lieux pour le confort de tous. D'autre part, la municipalité met en garde les utilisateurs malveillants qui, à plusieurs reprises ont détruit du matériel afin d'utiliser ce complexe sportif avec l'éclairage. Une plainte a été déposée en gendarmerie. Il est rappelé que l'éclairage est autorisé uniquement pour les entraînements des clubs sportifs, basket, foot et tennis.

Globalement, l'équipe municipale se réjouit que cet équipement donne satisfaction aux utilisateurs et plus particulièrement aux jeunes tout en réaffirmant la nécessité de respecter les règles indispensables au « bien vivre ensemble ».

*Ces propos ont été recueillis lors de différents passages au city-stade.*

*Merci notamment à Lucas, Aurélien, Killian, Joris, Jordan, Corentin, Thomas, Arthur, Charly, Maxence et les autres pour leurs témoignages.*

**Jean-Paul BUELLET**

## Extinction de l'éclairage public

### Pourquoi éteindre l'éclairage public ?

L'extinction de l'éclairage public à Confrançon se justifie par la démarche environnementale engagée depuis plusieurs années dans notre commune. Un éclairage plus ou moins maîtrisé peut en effet perturber l'écosystème et avoir un impact négatif sur la biodiversité. Il influence également le cycle naturel du sommeil chez l'homme. De façon anecdotique, la pollution lumineuse engendrée gêne la contemplation des étoiles.

Outre ces effets néfastes sur l'homme et l'environnement, l'éclairage public représente également un coût financier non négligeable, malgré des systèmes d'économie d'énergie de plus en plus performants.

En complément de réponse à la question posée ci-dessus, nous pouvons également nous interroger :

Pourquoi éclairer lorsqu'il n'y a personne ?

### La planification

Après échanges au sein du Conseil Municipal, il a été décidé à l'unanimité d'engager une démarche de réflexion et d'étude sur la limitation de l'éclairage public à Confrançon.

Cette dernière se définit dans le temps de la façon suivante :

- Etude technique et financière de l'opération
- Décision du Conseil Municipal
- Information de la population
- Réalisation des travaux sous couvert du SIEA, Syndicat Intercommunal de l'Energie et de e-Communication de l'Ain
- Pose de la signalisation en entrée de zone d'extinction.

### Réglementation

L'extinction de l'éclairage public se réalise dans un cadre réglementaire défini par plusieurs articles des Code Général des



Collectivités territoriales, du Code Pénal, du Code Civil et des Normes Européennes.

### La démarche

Dans un premier temps, cette extinction serait effective sur l'ensemble du Bourg de Confrançon et les différents lotissements de la commune.

L'éclairage de la voie principale du Logis Neuf (RD 1079) ne sera pas concerné, ce dernier serait soumis malgré tout à une baisse d'intensité, sans que cela soit détectable à l'œil nu.

La durée de l'extinction n'est pas complètement définie pour l'instant, mais elle sera comprise dans le créneau horaire de 23h à 6h du matin.

L'éclairage serait sans doute maintenu la nuit du samedi au dimanche.

### Economie d'énergie constatée

Pour info, la durée annuelle de l'éclairage public pour une nuit complète, gérée par horloge astronomique correspond à

4000 heures de fonctionnement.

Avec une extinction de 6 heures par nuit, la durée passe à 1910 heures, soit 30% d'économie sur la dépense, le coût de l'abonnement restant identique.

### La sécurité

De nombreuses communes du département, mais également de France ont adopté cette démarche, sans que cette dernière n'ait un effet néfaste sur la sécurité des biens et des personnes, la courbe des accidents et des vols n'évoluant pas, dans un sens comme dans l'autre d'ailleurs.

Je reste à votre disposition pour de plus amples informations.

Jean-Paul Buellet



# Un nouveau fourgon pour le CPINI !

Le Corps des Sapeurs-Pompiers de Confrançon est heureux de vous présenter son nouveau Fourgon Pompe Tonne dans notre jargon le FPT. Il a été acheté au SDIS 76 (Service Départemental d'Incendie et de secours de Seine Maritime). Le financement a été fait à 100% par l'amicale des Sapeurs-Pompiers grâce à vos dons !!! Encore un grand merci à vous tous ! La Mairie prend en charge la carte grise, l'assurance et les frais de fonctionnement.

## Petite description du FPT

Il s'agit d'un Renault de type M180 carrossé par SIDES (entreprise française basée à St Nazaire dans le 44), il est équipé d'une pompe 1500 – 15 avec une réserve d'eau de 3000L.

## Les avantages :

- Année de mise en service 1993 contre 1976 pour son prédécesseur.
- Est équipé de 4 Supports ARI intégrés. (ARI = Appareil respiratoire isolé, ce qui nous permet de pénétrer dans des milieux enfumés) et d'un dévidoir électrique pour la LDT (Lance dévidoir tournant).

Les seules choses que nous avons dû rajouter sont une nouvelle sirène et une rampe de gyrophares.

## Cependant, à quoi sert du nouveau matériel sans personnel pour s'en servir !

Le CPINI est composé de 10 Sapeurs-Pompiers bénévoles, en dessous de ce chiffre symbolique, le centre ferme...

Pour votre information, notre centre de rattachement est le CIS de Bourg en Bresse à 20min de route. Sur un arrêt cardiaque, les secondes sont comptées, au bout de 3 minutes sans oxygène le cerveau subit des lésions irréversibles, au-delà de 9 minutes les chances de survie sont nulles.

Notre délai d'intervention sur la commune est inférieur à 10 minutes (si le personnel est disponible).

Pour un fonctionnement optimum, nous sommes à la recherche d'environ 10 personnes homme ou femme ayant une envie d'aider son prochain ! Qui se révèle parfois être quelqu'un de son entourage voir même de sa propre famille.



## Renseignements :

- Gilles GUERRY , chef de Corps :  
06 89 95 81 60  
guerry.gilles@orange.fr
- Mairie de Confrançon

# Inauguration du lotissement « Le Pré-Vert »

Le 5 novembre dernier, en présence d'élus locaux, nous avons inauguré « Le Pré-Vert ». Ce lotissement de 8 pavillons locatifs (4 type 3 et 4 type 4 occupés depuis début juin) a été construit par Ain Habitat, bâtisseur-bailleur du département. Confrançon en raison de sa situation géographique, est toujours très sollicité par les bailleurs sociaux et compte actuellement 75 logements locatifs de ce type.

Cet aménagement profite d'un cadre agréable et sa proximité avec les services du centre bourg lui permet d'accueillir dans de bonnes conditions de nouveaux habitants à qui je souhaite la bienvenue.

Christiane Colas



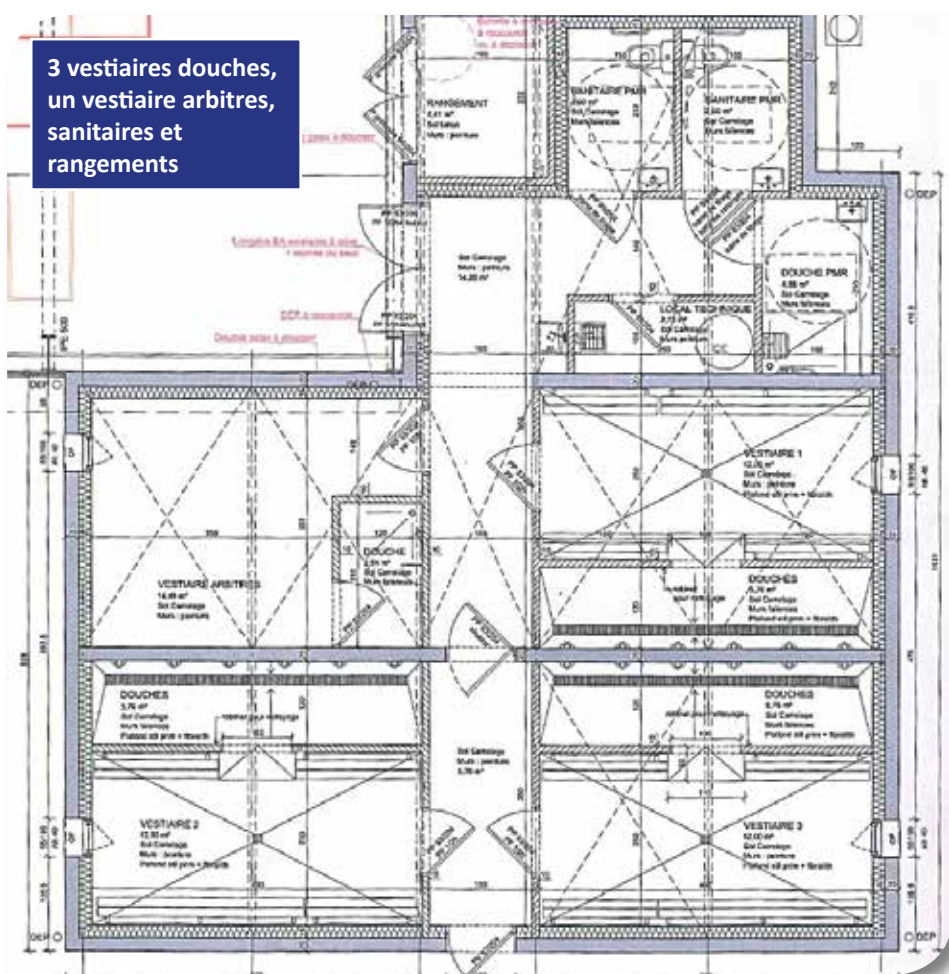
## Construction de vestiaires au gymnase Robert Busnel

*Le permis de construire des vestiaires pour le gymnase Robert Busnel a été accordé le 7 novembre dernier. En toute logique, les travaux devraient commencer début 2017 et les premiers sportifs pourraient s'y doucher à l'automne. Retour sur les coulisses de cette décision.*

Si la construction des courts de tennis et des terrains de basket date des années 70, leurs usagers et notamment les basketteuses de l'ASC et les visiteurs attendront 2001 pour bénéficier de vestiaires avec douches, soit près de 30 ans. Cela peut paraître beaucoup, trop diront certains mais pour une commune qui comptait alors entre 700 et 850 habitants, ne valait-il pas mieux avoir un terrain sans vestiaires que pas de terrain du tout ?

D'un confort très spartiate et construits à l'économie, les vestiaires installés dans un bungalow de 48m<sup>2</sup> ont rempli leur mission pour le plus grand bonheur des utilisateurs qui dans le même temps commençaient à évoquer le besoin d'une salle couverte afin de pratiquer leur sport favori dans de meilleures conditions.

L'idée de la construction d'un gymnase était lancée... mais sa concrétisation se heurtait bien entendu à des limites financières : le budget de la commune ne permettait pas un tel investissement. Une détermination sans faille de Christiane Colas et son équipe municipale conjuguée à des opportunités donneront une issue heureuse à ce projet. En effet, Confrançon a connu parmi ses habitants un grand monsieur du basket français et international, Robert Busnel. Un hommage rendu en 2005 sur notre commune a permis d'évoquer le projet avec Mr Mainini, alors président de la Fédération Française de Basket, qui s'est montré réceptif. De cette rencontre découlera l'allocation, non sans difficultés ni rebondissements, d'une



subvention de 200 000 € au titre du fond national de développement du sport. La solidarité des communes du canton permettra quant à elle d'optimiser la subvention du Conseil Général, rendant le montage financier possible.

L'espace Robert Busnel a été inauguré le 17 octobre 2009 en présence de nombreuses personnalités du monde politique et sportif et des habitants de Confrançon. Depuis lors, son planning d'utilisation ne désemplit pas, en journée comme en soirée, en semaine comme le week-end : enfants des écoles, basketteurs de l'ASC, joueurs de tennis de Planète Tennis,

adeptes de la gym ou du sport-loisir en soirée... La pratique du sport à Confrançon a été « dopée » par la construction du gymnase.

Le projet de construction de vestiaires jouxtant le gymnase s'apprête à voir le jour. Présent dans la tête des élus depuis le départ, il est aujourd'hui nécessaire du fait de l'obsolescence du bungalow utilisé actuellement, près de huit ans après la construction du gymnase. Cela peut paraître beaucoup, trop diront certains mais pour une commune qui comptait alors entre 1100 et 1300 habitants, ne valait-il

pas mieux avoir un gymnase sans vestiaires que pas de gymnase du tout ? Implantée dans la continuité du hall d'accueil, l'extension d'une surface de 111 m<sup>2</sup> sera directement accessible depuis la salle de sport. Elle comportera 3 vestiaires douches, des sanitaires, un rangement d'appoint et un vestiaire arbitre. La couverture sera en toiture végétalisée à 2 pans.

Avec cette extension du gymnase, l'aménagement du city-stade et du terrain de tennis extérieur, le bourg de Confrançon se trouvera doté d'équipements sportifs rares pour une commune de notre taille. Idéal pour partager de bons moments d'effort et de convivialité !

Jean-Luc fromont



## Etat civil 2016

### Naissances

Julie, Annie DINET	née le 28 décembre 2015
Idriss BOUVIER	né le 5 janvier 2016
Issam BOUVIER	né le 5 janvier 2016
Flavie MARECHAL-TEXTOR	née le 14 janvier 2016
Éthan, Aymeric PIETKA	né le 19 janvier 2016
Liam EL HANIF	né le 26 mars 2016
Nestor, Pierre, Jean BOYAT	né le 5 avril 2016
Aliénor, Nathalie, Claudine PONTVIANNE	née le 27 avril 2016
Alyssa RIBEIRO	née le 18 mai 2016
Anna, Charlotte COLIGNON	née le 27 juillet 2016
Gaspard, Michel, Pierre PERRET	né le 10 août 2016
Lyenzo SEGUIN	né le 28 septembre 2016
Emmy MAS	née le 17 octobre 2016

Etat civil arrêté au 01/12/2016

### Mariages

Anne-Lise CHAPATON et Alexis Claude PUGLIESE  
le 28 mai 2016

Nadine Danielle BEAU et Ludovic COCHET  
le 16 juillet 2016

Lucie BRIAND et Régis Jean Victor PONTVIANNE  
le 27 août 2016

### Décès

Julien Joël HILAIRE	le 1er décembre 2015
Danielle, Françoise BUREAU épouse FARENC	le 29 janvier 2016
Robert GARIN	le 20 février 2016
Francine Louise DUCROZET veuve FERRAND	le 6 avril 2016
Armand PERROUD	le 22 avril 2016
Denise Marguerite BERGERON épouse BURDINO	le 8 mai 2016
Bernard CHAPATON	le 7 juin 2016
Guy PIERROT	le 20 juillet 2016
Albert Léon ANDRE	le 23 novembre 2016

## Tarifs des locations

La remise des clefs et l'état des lieux sont assurés par le secrétariat de mairie.  
Prendre rendez-vous au 04 74 30 27 38.

### Stationnement commercial

- Occasionnel : 25 € / jour / véhicule
- Commerçant régulier : 30 € / mois
- Taxi : 30 € / an

**Bâtiment Salle des fêtes et autres** - Délibération du 21/02/2014 et du 21/11/2014

CAUTION 300,00 €	Salle des fêtes	Cuisine	Annexe	Salle de réunion	Appenti du four
Associations communales ou de la Communauté de communes					
Manifestation	55 €	45 €	20 €		Gratuit
Assemblée Générale, réunion	Gratuit		Gratuit	Gratuit	
Professionnels ou particuliers de la commune					
Manifestation 1er jour	180 €	60 €	80 €	30 €	20 €
Manifestation 2ème jour	50 €	30 €	40 €	30 €	20 €
Professionnels, particuliers ou associations hors commune					
Manifestation 1er jour	350 €	120 €			
Manifestation 2ème jour	100 €	60 €			
Assemblée Générale, réunion	60 € / demi-jour			30 € / demi-jour	

**Espace Robert Busnel** - Délibération du 23/10/2009

	Associations de la commune	Associations de la Communauté de Communes	Associations hors Communauté de Communes
Utilisation entraînement collectif	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Utilisation compétition, matches, tournois	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Centres de loisirs Crèche	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Manifestation sportive à but lucratif	40 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal
Manifestation non sportive à but lucratif	60 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal

Nous rappelons aux associations que, même répertoriées au calendrier des fêtes, les manifestations nécessitant l'utilisation de salles et une déclaration de buvette doivent faire l'objet d'une demande au préalable en mairie dans les délais suivants :

- réservation et location de salle : dès que vous avez vos dates de manifestations et au moins 1 mois avant,
- déclaration de buvette et réservation de matériel : 15 jours avant la manifestation. **Le matériel (grilles, barrières) ne doit en aucun cas être demandé auprès des agents techniques de la commune.**

## Un nouvel élan pour le Parc d'activités intercommunal de Cornaton

*Aménagé par la Communauté de communes sur notre territoire, le parc d'activités de Cornaton a récemment fait l'objet d'un chantier d'extension de la zone. Après 6 mois de travaux, près de 2 hectares sont aujourd'hui disponibles à la vente pour l'accueil de nouvelles entreprises artisanales ou de services.*

Jouissant d'une bonne situation entre Mâcon et Bourg-en-Bresse, le Parc d'activités de Cornaton est situé idéalement le long de la Route Départementale n°1079 pour une bonne visibilité et accessibilité.

D'une surface totale de 6 hectares, il accueillait déjà plusieurs entreprises bien implantées :

- CT2A : tuyauterie, chaudronnerie, soudure inox,
- Ménétré Location Vente : location éléments marbres pour redressage véhicules, vente outillage carrosserie,
- Autovision : contrôle technique automobile,
- ML Garage : mécanique toutes marques
- Joël Goujon : fabricant de meubles, ébéniste d'art, restauration d'œuvre d'art, ébéniste,
- Latem Industrie, CO2 Système : tôlerie et petite mécano-soudure, découpe laser.

Son extension permet de proposer à la vente près de 20 000 m<sup>2</sup> pour de nouvelles activités artisanales et de services dans un cadre verdoyant avec des aménagements de qualité.

Une voie interne a été aménagée d'une longueur de près de 200 m, avec en son



terme une plateforme de retournement. Elle est doublée d'un cheminement piétonnier et d'une noue paysagère pour la collecte des eaux pluviales. Un bassin de rétention des eaux pluviales et une station d'épuration complètent les aménagements réalisés par la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse offrant toutes commodités aux futurs acquéreurs.

Les terrains sont vendus à partir de 25 € HT / m<sup>2</sup> avec une viabilité assurée concernant les réseaux d'eau potable, d'assainissement (eaux pluviales et eaux usées), d'électricité et de télécommunications. Le raccordement au réseau de fibre optique RésoliAin devrait être réalisé prochainement.

Cette réalisation intercommunale constitue un atout incontestable pour le dynamisme économique de notre commune de Confrançon. Souhaitons que par sa situation géographique et son équipement de qualité, le Parc d'activités de Cornaton soit attractif pour les entrepreneurs en quête de développement.

Pour tout renseignement supplémentaire, n'hésitez pas à contacter le **Service développement économique de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse**.

**Coordonnées** : Place de la Résistance  
BP 69 - 01340 Montrevel-en-Bresse

**Tel** : 04 74 25 68 98

**Email** : [accueil@cc-montrevelenbresse.fr](mailto:accueil@cc-montrevelenbresse.fr)

**Site internet** : [cc-montrevelenbresse.fr](http://cc-montrevelenbresse.fr)

## Une activité industrielle en plein développement



Suite au rachat des bâtiments France Boissons, l'ensemble des activités du groupe LSI ont été regroupées à Confrançon début 2016, avec le déménagement de CO2 Système de St Genis sur Menthon et le regroupement des activités LOMBARD de Bâgé la Ville avec LATEM.

Dès la fin 2015, une nouvelle machine laser prenait place dans le bâtiment CO2 Système, avant le déménagement début 2016 des autres équipements ; les bureaux d'environ 200 m<sup>2</sup> entièrement refaits à neuf étaient occupés dès la rentrée de janvier 2016.

Aujourd'hui le Groupe LSI à Confrançon comprend 2 entreprises spécialisées chacune dans leur domaine mais également très complémentaires : LATEM Industrie, pour la Tôlerie et petite Mécano Soudure en petite et moyenne série mais également le matériel de carrières (activité LOMBARD) et CO2 Système, pour la découpe laser. Le groupe a notamment travaillé à la production de matériel pour l'organisation des J.O. de Londres en 2012 et du Brésil en 2016



Découpe laser

(éléments de tribune démontable), et collabore régulièrement avec le fabricant de meubles de jardin FERMOB ainsi qu'avec l'entreprise de carrosserie industrielle LAMBERET.

Afin de continuer le développement, un

rapprochement avec 2 autres sociétés d'ici à fin 2016 devrait amener à la création du groupe HEXALEAN Industrie, englobant les sociétés CO2 Système et LATEM qui resteront implantées à Confrançon.



Poinçonneuse

### Le groupe LSI en quelques chiffres

- 50 personnes
- 1,5 ha de terrain
- 4500 m<sup>2</sup> de bâtiments (industriels et bureaux)
- 2 machines laser, 2 presses plieuses, 1 poinçonneuse, des robots de soudure

**Fabrice Lacour, président**

*Les photos ont été prises le 23 novembre lors de la visite de l'entreprise par le conseil municipal, suite à l'invitation du président.*

# Aménagement du territoire

## Le SCoT révisé pour faire mieux avec moins

Le Schéma de cohérence territoriale (SCoT) est un document de planification qui donne de grandes orientations d'aménagement sur un long terme (20 ans). Il vient de faire l'objet d'une révision qui court jusqu'en 2035. Pourquoi et avec quels changements ? Voici quelques explications.

Faire mieux avec moins. Cet objectif de modération s'applique à de nombreux domaines dont l'aménagement. Il s'agit de préserver les surfaces agricoles et d'utiliser au maximum les réseaux existants (eau, électricité, gaz), les extensions coûtant très cher.

### Construire mieux

Plus concrètement, en matière d'habitat, cette économie d'espace se traduit par une réduction de l'allocation de droits à construire accordée à chaque commune. Les surfaces artificialisées pour la construction de nouveaux logements ne devront pas dépasser 682 ha pour l'en-

semble du territoire couvert par le SCoT. Pour Confrançon, 9.3 hectares sont alloués jusqu'à 2035 avec un développement des habitations limité au centre village et au Logis-Neuf.

Ces données ont été estimées en se donnant un objectif de croissance de population sur le bassin burgien de 1,1% par an, ce qui est l'évolution constatée depuis 2008. Si les élus ont choisi d'autoriser des constructions sur un seul hameau maximum par commune, ceci n'empêche pas d'autres secteurs de combler les éventuelles « dents creuses ». Ce sont des terrains qui restent disponibles entre deux parcelles déjà construites.

### S'appuyer sur les zones existantes pour soutenir l'économie

Les conséquences de la révision se lisent aussi sur les zones d'activités. Avec un même objectif de limitation de consommation d'espaces, les allocations dédiées

aux zones d'activités ont été réduites. Il n'est plus question de créer des parcs d'activités là où il n'y en a pas mais de renforcer et densifier les zones existantes. Ainsi, sur le territoire de la Communauté de communes de Montrevel, 75 ha pourront être consacrés à l'extension des activités économiques, dont 44 ha pour le parc d'activités de niveau régional situé à Attignat-Bourg Nord.

### Du SCoT au PLU...

La révision du SCoT s'accompagne d'une phase de concertation obligatoire qui s'est déroulée depuis mai. Le nouveau Schéma de cohérence territoriale sera finalement soumis au vote des élus du Syndicat mixte mi-décembre et entrera en vigueur deux mois après sa transmission au Préfet, soit vraisemblablement au printemps 2017.

Les communes disposeront ensuite d'un délai allant de 1 à 3 ans pour mettre leur PLU en compatibilité, en fonction des prescriptions nouvelles à intégrer.

---

## Mon Cap Énergie



Votre collectivité locale vous propose un accompagnement de A à Z pour votre projet de rénovation énergétique !

Quels travaux sont prioritaires ? Quel est le budget ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ?

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer. Contactez « Mon cap Energie » ! Ce service, proposé par Cap 3B, le syndicat mixte du bassin de Bourg-en-Bresse est animé par l'association Helianthe.

Concrètement, Mon Cap Énergie vous pro-

pose un accompagnement objectif et personnalisé, à chaque étape de vos projets, que vous soyez en maison individuelle ou copropriété, propriétaire bailleur ou occupant.

Vous êtes un particulier ou un professionnel et vous souhaitez obtenir plus d'informations ?

**Rendez-vous sur [www.moncapenergie.fr](http://www.moncapenergie.fr) ;  
ou contactez un conseiller  
au 04 74 45 16 49**

## Projets et activités de l'année pour l'école de Confrançon

### Semaine du goût

Du 10 au 16 octobre : diverses animations proposées en classe et menu découverte à la cantine sur l'ensemble de la semaine.

### A la découverte du miel et du pain d'épices

Journée de sensibilisation à l'introduction de produits locaux à l'école et à la cantine le vendredi 25 novembre. Animation en 3 temps : le matin en classe, midi aux restaurants scolaires et invitation des parents à partir de 16h.

### Spectacle de Noël

Mardi 6 décembre : «Le voyage fantastique du Père Noël» de la compagnie Le Petit Théatrum.

### Marché de Noël

Devant le succès de ce nouvel événement : l'école en collaboration avec le Sou des Ecoles fera réaliser par les enfants aidés de l'équipe pédagogique et des parents, des objets sur le «thème de Noël» les mercredis 23 et 30 novembre. Le stand de l'école proposera ensuite ces objets à la vente le vendredi 9 décembre.

### «Le jour le plus court»

Fête du court métrage du 15 au 18 décembre : visionnage de films et commentaires sur le thème « En attendant l'hiver ».

### Carnaval

Mercredi 22 mars : rencontre de l'ensemble des enfants en salle de motricité et goûter collectif.

### Photos des classes

Jeudi 30 mars : plusieurs formules proposées avec photos d'identité, individuelle et la traditionnelle photo de classe (Coopérative scolaire).

### Piscine

A partir du 27 mars pour les classes de GS, CP et CE1 à la piscine de la plaine Tonique.



### Effectifs

Domicile	Confrançon	Curtafond	Total
<b>Ecole de Confrançon (132 enfants)</b>			
PS	13	8	21
MS	25	10	35
GS	25	8	33
CP	20	5	25
CE1	14	5	19
<b>Ecole de Curtafond (80 enfants)</b>			
CE2	14	10	24
CM1	17	10	27
CM2	20	9	29
<b>Total</b>	<b>148</b>	<b>65</b>	<b>213</b>



## Chasse aux œufs

Organisée sur la semaine du 10 au 14 avril avec une distribution d'œufs en chocolat.

## Classe passerelle

Permet comme chaque année aux enfants de la crèche qui intégreront l'école à la rentrée de septembre de faire connaissance avec l'école en venant en classe les après-midis. Début de la prise en charge la semaine du 2 mai. Réunion de présentation le vendredi 7 avril à 17h.

Soirée portes ouvertes le vendredi 2 juin pour les futurs PS.

## Olympiades

Pour finir l'année sur une touche sportive et festive quoi de mieux que les Olympiades le mercredi 5 juillet.

## De très nombreux projets

- En partenariat avec la bibliothèque de Confrançon, trois animations auront lieu les mercredis 9 et 16 novembre, 8 et 15 février, 10 et 17 mai.
- Exposition, « La maison de tous les dangers », du lundi 30 janvier au vendredi 10 février.
- Spectacle JMF pour la classe de CE1.
- Rencontres USEP de nombreux sports au programme pour les classes de GS et GS/CE1.
- « Chemins buissonniers ».
- Congrès des jeunes chercheurs sur l'école.
- Peinture au sol, marelles et fresques murales à l'école.
- Récupération des bouchons sur l'année.
- Correspondance entre les classes de CP de Confrançon et Buelas.

Stéphan Cornielle (directeur d'école)  
Sylvie Triplet

# Le multi-accueil « Câlins et trottinettes » a fêté ses 10 ans

La structure a ouvert le 2 janvier 2006. Comme aujourd'hui, elle proposait déjà 12 places pour des enfants de 10 semaines à 6 ans. En juillet dernier, enfants et parents étaient invités à la salle des fêtes pour célébrer cet événement. Tous ont apprécié le spectacle « Alouette et Pinson » par la compagnie Bergamote.

La crèche est un service qui n'a plus besoin de démontrer son utilité. En 2015, elle a accueilli 53 enfants pour un taux d'occupation de 83,93%. Six agents y travaillent : trois auxiliaires de puériculture dont une intervient aussi à Montrevel, une éducatrice de jeunes enfants et deux agents titulaires du CAP petite enfance (l'une des deux pour 9h hebdomadaires seulement). La structure s'ouvre de plus en plus sur l'extérieur : vers l'école par la découverte des classes par les futurs élèves, vers les familles qui participent par des ateliers à la vie de la crèche.



Parents et enfants réunis pour fêter les 10 ans autour d'un spectacle

Le multi-accueil situé à Confrançon est un service de la Communauté de Communes. Il est complémentaire au multi-accueil « A p'tits pas » situé à Montrevel, dont la capacité d'accueil est de 36 places.

## Liste des associations

### *Ecole et Culture*

#### **Copain-Copine**

Garderie périscolaire, centre de loisirs, aide aux devoirs

Virginie BONNAMENT : 06 60 17 20 30

Marie-Laure LOUVET, directrice :

04 74 25 22 53

copain-copine01@orange.fr

#### **Restaurant scolaire**

Maud-Alexandra REGREYEND :

06 12 45 82 00

Magali DESPLANCHES : 06 66 54 42 32

cantine.confrancon.curtafond@gmail.com

#### **Sou des écoles laïc**

Fabien PUVILAND : 06 21 71 76 24

puvilandfabien@gmail.fr

#### **Loisirs & culture,**

#### **bibliothèque**

associationloisirsetculture@gmail.com

#### **Ami-mots : Scrabble**

Rosa Marie HOAREAU : 04 74 30 24 21

### *Sports*

#### **Football club**

Mickaël BROYER : 04 74 25 02 97

mickael.broyer@gmail.com

#### **A.S.C. Basket**

Stéphanie FONTAINE : 06 30 16 50 16

Sandrine PEZANT : 06 89 91 60 77

#### **Gym à Confrançon**

Martine MATHY

gym.confrancon01@orange.fr

#### **Planète Tennis**

Monique PERRET : 04 74 51 10 73

06 17 14 03 45 - planete-tennis@fft.fr

### *Autres*

#### **Amicale**

#### **des anciens combattants**

Bernard VERNE : 04 74 25 20 17

#### **Amicale**

#### **des sapeurs pompiers**

Christian DUPRE : 04 74 25 23 94

christian.dupre@cnh.com

#### **Club des retraités**

Marc CHAPATON : 04 74 30 21 90

#### **Comité de fleurissement**

Marie-Claude FELIX : 04 74 30 26 07

Michelle PERRON : 06 70 74 53 24

Vaisselle pour associations communales et particuliers

#### **Comité paroissial**

Christiane DELEBASSEE : 04 74 30 20 22

#### **Société de Chasse**

Laurette MUTIN : 04 74 30 25 66

### *Associations*

### *Communauté de communes*

#### **Bresse Tonic Foot**

Jean-Noël TARTARIN : 06 14 69 52 00

t.jean-noel@orange.fr

#### **Rugby Club**

#### **Canton Montrevel**

Paul EBAYER : 06 07 99 29 56

paul.ebayer@mma.fr

#### **Bresse Tennis de Table**

Jean-Marc BERTHOLAT : 06 25 62 43 06

bertholatjm@gmail.com

#### **Echecs - Cavalier Fou Bressan**

Sylvain WLASSEWITCH : 03 85 72 80 93

cavalierfoubressan@wanadoo.fr

#### **Ecole de musique**

#### **de la Plaine Tonique**

Florence BAZZANA-VELON : 04 74 25 41 38

ecole.musique.montrevel@orange.fr

secretariat.em@cc-montrevelenbresse.fr

#### **Coopération**

#### **et Solidarité Internationales**

Jacqueline CHEVAILLER, René CHATELET,

Jean-Luc VERNE

csi@cc-montrevelenbresse.fr

#### **Office du Tourisme du Canton**

#### **de Montrevel**

Patrice THÊTE : 04 74 25 48 74

accueil@tourisme-montrevelenbresse.fr

### **INFOS - Reprise de certaines activités du comité des fêtes**

Le comité des fêtes étant en sommeil par manque de bénévoles, seuls 2 membres de l'ancien bureau poursuivent leur activité.

Seules les associations de la commune peuvent emprunter un chapiteau ou du matériel (tables, chaises, caisse frigo, remorque, etc....) pour leurs manifestations. Aucune location pour un particulier n'est envisageable.

Le comité de fleurissement reprend le service de prêt de vaisselle aux associations de la commune uniquement et la location aux particuliers qui louent une des salles de Confrançon. Contact : Michèle PERRON au 06 70 74 53 24.

# Sou des écoles

L'association du Sou des Ecoles a pour but d'aider et d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique par l'animation en son sein d'activités diverses à caractères éducatif, culturel, artistique, sportif ou social. Diverses manifestations ont lieu tout au long de l'année scolaire sur les deux communes du RPI. Nous remercions toutes les familles et habitants de nos communes qui répondent présents à nos rendez-vous.

Au mois de juin 2016 un appel à bénévoles avait été lancé par le président afin de pouvoir continuer l'activité du Sou. Huit personnes ont répondu à cet appel et c'est avec plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue ! Nous remercions aussi pour leur contribution Anne Gaëlle et Thierry qui ont quitté l'association au mois de septembre.

Notre assemblée générale avec le Restaurant Scolaire s'est tenue le vendredi 7 octobre 2016 à Confrançon. Nous rappelons l'importance de la présence des parents afin que ceux-ci puissent être au courant de toutes les actions menées pour nos enfants par les enseignants de nos deux écoles.

Cette année encore, un spectacle chorale

regroupant tous les enfants du RPI a pu voir le jour pour le plus grand plaisir des enfants, parents, grands-parents, enseignants et l'équipe du Sou des Ecoles.

## Renseignements :

**Fabien PUVILAND** : 06 21 71 76 24  
puvilandfabien@gmail.com

## Nos rendez-vous pour 2017

**Samedi 8 avril** : Soirée Dansante

**Samedi 29 avril** : Vente de plants et légumes à Curtafond

**Dimanche 7 mai** : Vide grenier

**Vendredi 2 juin** : Spectacle des enfants du RPI

**Vendredi 23 juin** : Remise des cadeaux aux CM2

**Samedi 2 décembre** : Loto de Noël

**Vendredi 8 décembre** : Marché de Noël à Curtafond

Nous serons heureux de vous accueillir et partager des moments de convivialité lors de nos diverses manifestations. A très bientôt...

# Les conscrits en tournée

Comme chaque année, nous jeunes de Confrançon, effectuons la tournée dans le village. En effet nous passons sonner dans toutes les maisons de la commune dans le but de récolter des fonds. Cet argent nous permet de financer l'organisation du banquet, et le lendemain, d'offrir les matefaims à tous les habitants du village et des alentours.

Jadis, les jeunes hommes partant pour leur service militaire effectuaient une tournée d'adieu. Cette tradition a perduré dans notre commune ainsi que dans notre département. Ayant perdu sa principale fonction, elle permet désormais de créer des liens entre nous, jeunes, et les autres habitants du village.

**Le banquet se déroulera le 26 février 2017 à la salle des fêtes de Confrançon.**

La journée débutera en milieu de matinée par la messe, puis aura lieu le dépôt de la gerbe de fleurs devant le monument aux morts. Ensuite, il y aura l'apéritif suivi des photos derrière la salle des fêtes et enfin, le repas préparé par un restaurateur du village pourra commencer. Le 27 février comme promis, les conscrits mettront un point d'honneur à préparer les matefaims pour ensuite vous les offrir à partir de 18h, toujours à la salle des fêtes.

Cette année, il s'agit des années en 2 et en 7. N'oubliez pas que les enfants âgés de 10 et 15 ans sont conviés pour les photos et l'apéritif le jour du banquet. Venez nombreux !



## Renseignements :

**Jérémy PAUBEL** : 06 31 23 30 83  
jeremypaubel@gmail.com

## Planète Tennis déménagement !

L'aménagement du nouveau club house étant terminé, l'association a déménagé dans un nouveau local proposé par la commune de Confrançon. Celui-ci est situé dans une partie de l'ancien fournil de la boulangerie, à proximité immédiate des terrains de tennis. Les travaux d'aménagement intérieur (cloison, nettoyage, peinture) ont été financés par l'association pour près de 500€. La mairie a quant à elle pris en charge la pose de la porte d'entrée, la modification du chauffage ainsi que la mise à disposition de placards.

L'ancien local a été restitué à la commune pour lui permettre d'agrandir les vestiaires pour l'ASC Basket en attendant leur construction au gymnase.

L'année 2016 a été une année importante pour le tennis à Confrançon, car les deux terrains ont fait l'objet de gros travaux : la surface de jeu est désormais en gazon synthétique sablé et l'un des deux terrains a été aménagé en City-stade accessible à tous. Ce dernier peut toutefois être utilisé par le club lors de compétitions ou d'en-



Un nouveau lieu pour se réunir

trainements.

La saison 2016-2017 est désormais bien lancée avec 130 adhérents déjà inscrits et une école de tennis accueillant 87 élèves dont une quarantaine suivent les cours au gymnase de Confrançon.

Les compétitions hivernales ont également débuté avec les championnats départementaux en catégories 13/14 ans, 15/16 ans, senior + (vétérans...) avec 7 équipes (5 équipes hommes et 2 équipes femmes) engagées. L'hiver se poursuivra avec la traditionnelle Coupe des Dames

qui verra peut être les couleurs de Planète Tennis portées au plus haut de la compétition.

Le traditionnel tournoi open du club aura lieu cette année du 7 au 23 avril 2017 et dont l'un des tableaux se déroulera à Confrançon.

### Renseignements :

Monique Perret : 06 17 14 03 45

planete-tennis@fft.fr

<http://club.quomodo.com/planete-tennis/>

## La Gym à Confrançon : sport loisir

L'association « La Gym à Confrançon » propose quatre activités : gym douce, gym tonique, zumba et sport-loisir.

La section sport loisir connaît un grand succès cette année.

C'est dans un esprit très convivial que chaque mercredi se déroulent différentes activités sportives au gymnase Robert Busnel, sans objectif de compétition si ce n'est pour soi même !!!

- 19h-20h30 : badminton
- 20h30-22h : sports collectifs : volley, handball, basket, foot...

**Vous pouvez encore vous inscrire.**

### Renseignements :

[gym.confrancon01@orange.fr](mailto:gym.confrancon01@orange.fr)



Grosse affluence au sport loisir

# Copain-Copine



Copain-Copine est une association gérée par des bénévoles et des salariés depuis plus de 20 ans.

Nous apportons un service aux parents dès l'entrée des enfants à l'école et permettons à Marie-Laure et son équipe de travailler dans de bonnes conditions.

Nous assurons : Garderie périscolaire avant et après l'école ainsi que le mercredi. Centre de loisirs pendant les petites vacances et en juillet.

Notre bureau est actuellement composé de 7 membres :

**Présidente** : Virginie BONNAMENT  
**Vice présidente** : Sandrine GAMBY  
**Trésorière** : Isabelle ROLLY

**Trésorière adj** : Géraldine RIGAUDIER

**Secrétaire** : Stéphanie LOPEZ

**Secrétaire adj** : Nathalie CARJOT

**Membre** : Jean-Marc DOUDON

Nous sommes aidés par 2 représentants de la municipalité, Chrystelle GUIXA et Nicolas MICHALET.

Nous organisons des manifestations afin que la garderie puisse renouveler du matériel et des jeux pour nos enfants et éviter les augmentations de tarifs indésirables !!!

Comme dans beaucoup d'associations, le renouvellement du tiers sortant est toujours un peu compliqué. Lors de notre prochaine assemblée générale, nous au-

rons 2 membres sortants et sans de nouveaux bénévoles, nous n'aurons pas le quota exigé dans nos statuts !!!

**Nous avons besoin de vous pour continuer notre mission avec Copain-Copine... Rejoignez nous en mars 2017 pour de belles aventures.**

## Renseignements :

**Virginie BONNAMENT, Présidente** :

06 60 17 20 30

**Marie-Laure LOUVET, Directrice** :

04 74 25 22 53

Copain-copine01@orange.fr



Les bonnes tartes cuites dans le four communal

## Vogue du Logis Neuf, nouvelle cuvée

Le club des retraités et le comité de fleurissement ont organisé les 8 et 9 octobre la vogue du Logis Neuf. Enorme succès avec plus de 250 tartes cuites au feu de bois vendues.

Cette fête au Logis Neuf sera reconduite en 2017, agrémentée pour plus de festivités par la venue de forains avec auto-skooter, manège pour enfants, etc. et bien sûr l'arrivée du vin nouveau !

Nous vous donnons rendez-vous dès à présent les 7 et 8 octobre 2017 !



La préparation, un travail d'équipe



Drôle de boîte devant le restaurant scolaire

## Les livres voyageurs irriguent le territoire

Sept adolescents ont réalisé cet été des niches pour accueillir des livres voyageurs. L'une d'entre elles a été mise en place à Confrançon, à proximité du restaurant scolaire. Quelques explications pour s'approprier cette drôle de boîte.

Une fois lus, les livres peuvent vivre une deuxième vie, ailleurs que sur les étagères d'une bibliothèque. C'est justement sur ce constat que se développent les boîtes pour livres voyageurs. Le principe est simple. Il s'agit de favoriser la circulation des livres en les mettant à disposition d'autres personnes. L'emprunt et le dépôt sont totalement libres. Pas besoin d'écrire son nom quelque part, la démarche est anonyme. Si vous souhaitez partager vos coups de cœur de lecteurs, cette boîte est faite pour vous. Les boîtes ont été réalisées à l'initiative de la Communauté de communes dans le cadre du chantier jeunes. Au total, six communes en ont bénéficié.

## Inscription sur les listes électorales

**Pour voter en 2017, il faut obligatoirement être inscrit avant le 31 décembre 2016.**

Vous arrivez sur la commune ou vous n'êtes pas encore électeur, pour vous inscrire, deux possibilités :

- venir en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- adresser en mairie le formulaire cerfa 12669 de demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des citoyens français, complété et signé, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Pour les jeunes qui ont ou auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017**

S'ils sont venus en mairie pour le recensement citoyen, l'inscription est automatique, aucune démarche n'est à effectuer. Un courrier les informant de leur inscription d'office sur les listes électorales leur sera envoyé en fin d'année.

**Les élections en 2017 :**

- Présidentielles (23 avril et 7 mai)
- Législatives (11 et 18 juin)

### Numéros utiles

#### Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse :

**Mail :** cc-montrevelenbresse@wanadoo.fr

**Internet :** www.cc-montrevelenbresse.fr

**Accueil :** 04 74 25 68 98

**Fax :** 04 74 30 85 42

**Services techniques (ordures ménagères, haies bocagères...)** : 04 74 30 85 60

**Service animation :** 04 74 25 68 97

#### Renseignements

##### complémentaires :

- **Relais Assistantes Maternelles :**  
04 74 25 40 64
- **Base de loisirs :** 04 74 30 80 52
- **Médiathèque :** 04 74 30 87 90
- **PIJ (point information jeunesse) :**  
06 72 25 35 95
- **CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) :**  
04 74 30 78 24

#### Téléphones d'urgence

- **N° de téléphone d'urgence européen :**  
112
- **Chef de corps des pompiers de Confrançon, Gilles GUERRY :**  
06 89 95 81 60
- **SAMU :** 15
- **POLICE :** 17
- **POMPIERS :** 18
- **Centre Anti Poison de Lyon :**  
04 72 11 69 11

#### Renseignements administratifs

**Tél. :** 3939

**Internet :** <http://www.service-public.fr>

**Démarches administratives par internet :**  
<https://mon.service-public.fr/>

#### Horaires d'ouverture des déchetteries :

**ETREZ :**

lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

**POLLIAT :**

lundi, mercredi et samedi :  
8h / 12h - 13h 30 / 18h (été 19h)  
vendredi : 13h 30 / 18h (été 19h)

#### Divers

- **Cabinet d'infirmières à Confrançon**  
04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68
- **Assistante sociale**  
Maison de la Solidarité : 04 74 25 68 00
- **Médiateur :** sur rendez-vous à la Mairie de Montrevel : 3<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois
- **Presse locale :**  
**Le Progrès :** Valérie DESMURS  
04 74 24 62 19  
[jeanval.desmurs@orange.fr](mailto:jeanval.desmurs@orange.fr)  
**Voix de l'Ain :** Yves GOUX  
06 70 34 03 58  
[yves.goux28@laposte.net](mailto:yves.goux28@laposte.net)

## Ligue contre le cancer



Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles, le Comité Départemental de l'Ain de lutte contre le cancer poursuit son action.

La Ligue de l'Ain mène une action dans les écoles afin d'expliquer les dangers du tabac auprès des élèves de CM1 et CM2, pour leur donner les arguments afin de résister à la tentation tabagique des plus grands lorsqu'ils arriveront en 6ème.

La Ligue de l'Ain s'implique largement dans la mise en œuvre du dépistage des cancers du sein et des cancers colorectaux. Pour ce dernier le programme a été mis en place en 2010. Il s'adresse aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans.

Le cancer colorectal entraîne chaque année 17000 décès. Les chances de guérison sont directement corrélées au stade de la progression de la maladie : 100% de guérison si on supprime le polype avant dégénérescence, mais seulement 11% quand il atteint le stade de métastases.

Cette année 2016, la collecte de Confrançon a rapporté la somme de 2 649,60 €. Notre équipe vient de perdre une de ses déléguées, Danièle Farenc, qui nous a malheureusement quittés des suites de cette maladie.

Pour que la collecte puisse continuer dans de bonnes conditions, venez nous rejoindre.

Pour l'année 2017 la collecte débutera début mai, merci pour votre générosité.

**Face au cancer,  
on est plus forts ensemble.**

### Les déléguées de la commune

Marie VELON,  
Christiane BROYER  
Mireille CARJOT

**Renseignements :**  
Marie VELON : 04 74 30 29 66

## L'ADMR

L'association ADMR est une association loi 1901. Elle déploie son activité auprès des habitants des 14 communes du territoire de la Communauté de commune de Montrevel-en-Bresse. L'activité de service d'aide à la personne comprend plusieurs domaines d'intervention.

- L'aide à domicile : entretien du logement (ménage, lessive, repas, accompagnement pour les courses...).
- L'aide à la personne : lever, coucher, repas, toilette, accompagnement aux sorties.
- La garde d'enfant : avant et après l'école.
- Le portage de repas : il permet d'avoir des repas à réchauffer, préparés par un traiteur agréé, tous les jours de la semaine.
- Le service de bricolage : entretien des extérieurs, jardinage, petits travaux d'intérieur (inférieur à 2h).
- La téléassistance.

Ces services s'adressent à tous les particuliers qu'ils en aient besoin pour des raisons de santé, de mobilité ou de difficultés passagères. Ils sont assurés en application de la décision du Conseil Départemental pour les dossiers bénéficiant de l'A.P.A.

Ils peuvent être financés par les caisses de retraite, les complémentaires maladies, la prestation de compensation du handicap (MPDH), et l'aide sociale pour les personnes ayant des revenus modestes. Les sommes restant à la charge des familles bénéficient d'un crédit d'impôt de 50%.

Le réseau ADMR a obtenu en 2013 une certification AFNOR pour la qualité du service apporté.

**Renseignements :**  
04 74 30 89 07 ou par mail [amontrevel@fed01.admr.org](mailto:amontrevel@fed01.admr.org)





## La gendarmerie de Montrevel-en-Bresse communique aux habitants de la commune de Confrançon

Votre attention est attirée sur les risques de cambriolages dans les résidences principales et secondaires, en l'absence ou en présence des occupants.

Les gendarmes de MONTREVEL EN BRESSE souhaitent vous rappeler les règles de sécurité, les bonnes pratiques et les dispositifs à votre service.

Le document illustré que vous pouvez consulter à droite de ce texte détaille ce que nous appelons communément :

### Agir contre les cambrioleurs.

En cas de doute, un simple appel téléphonique à la gendarmerie (appel gratuit depuis tout poste fixe ou mobile en composant le 17).

Si vous êtes victime d'un cambriolage : appelez le 17 et surtout ne touchez à rien. Un technicien sera dépêché sur les lieux et procédera aux constatations et opérations de police technique.

### Un réflexe que nous devons tous adopter : « LA PARTICIPATION CITOYENNE ».

Nous devons être acteur de notre sécurité, nous préoccuper de nos proches et de nos voisins au quotidien. Signaler une attitude suspecte, le déplacement d'un véhicule, une situation anormale est une démarche citoyenne qui contribue à améliorer notre vie au quotidien.

N'oubliez pas le dispositif « TRANQUILLITÉ VACANCES ». Une inscription dans les locaux de votre gendarmerie (en téléchargeant le document sur internet mais ce n'est pas une obligation) est l'assurance d'un ou de plusieurs passages à votre domicile et l'envoi d'un ou de plusieurs sms sur votre téléphone portable.

### Coordonnées de la brigade de Gendarmerie de MONTREVEL EN BRESSE :

Adresse : 20 rue des Poètes,  
01340 MONTREVEL EN BRESSE  
Téléphone : 04 74 30 83 55

## Les bons réflexes

Suivez les conseils de la gendarmerie de l'Ain

Concernant la protection de votre maison



→ Lors de toute absence de mon domicile, même de courte durée, je pense à verrouiller mes portes et fenêtres et à bien fermer mes volets. Je ferme également mon garage et mon portail.



→ Je ne laisse pas mes clés sous le paillason ou dans un pot de fleurs.



→ Je ne laisse aucun signe de mon absence en ne laissant pas déborder ma boîte aux lettres.  
• Je m'équipe d'une boîte aux lettres normalisée.  
• En cas d'absence temporaire, je fais garder l'intégralité de mon courrier par mon facteur ou je fais réexpédier mon courrier sur le lieu de mon séjour.

Je me renseigne auprès de mon bureau de poste, de mon centre courrier ou sur Internet : [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr)



→ Je n'hésite pas à investir dans un système de verrouillage performant.



→ Je ne laisse pas mes valeurs à portée de main et de vue (bijoux, espèces, clés de voiture, portables...).

Concernant la vigilance



→ J'entretiens de bonnes relations avec mon voisinage. Je communique avec mes voisins, je les informe de mes absences.



J'adopte une « vigilance citoyenne » :  
→ J'informe immédiatement la gendarmerie de tout mouvement que je considère anormal dans mon quartier (en composant le 17).



→ Je pense à relever les immatriculations des véhicules qui me paraissent suspects.

## Valorisation des déchets

Organom traite et valorise les déchets de 320 000 habitants du département de l'Ain, parmi lesquels ceux de la Communauté de communes de Montrevel-en-Bresse. Afin de valoriser les ordures ménagères, le syndicat intercommunal a construit Ovade. Son bon fonctionnement dépend de la qualité du tri. Explications.

En 2015, chaque habitant de la Communauté de communes a produit en moyenne 132 kg d'ordures ménagères. La Communauté de communes gère la collecte des déchets mais pas son traitement qui est confié à Organom. Une fois sa tournée terminée, le camion de ramassage des ordures prend donc la direction de Viriat et le site de la Tienne. C'est ici que le syndicat intercommunal de traitement et de valorisation des déchets a construit Ovade.

Cette usine traite et transforme les déchets ménagers produits par les habitants des 17 intercommunalités adhérentes au syndicat. Afin de répondre aux exigences environnementales et réglementaires, Organom a fait le choix ambitieux d'un procédé innovant. En effet, Ovade sépare les déchets selon leur nature. La matière organique récupérée est ensuite traitée par méthanisation, une technique qui permet de valoriser les déchets pour obtenir du biogaz et produire du compost. Le biogaz est transformé en électricité.

L'usine Ovade a été mise en service en 2015. Les débuts de l'exploitation ont confirmé ce qu'on savait déjà : pour bien fonctionner, Ovade a besoin d'une matière première correctement triée.

Autrement dit, les sacs d'ordures ménagères ne doivent pas contenir de verre, de vaisselle cassée, de piles, d'ampoules, de cartouches d'imprimantes, de médicaments, de déchets toxiques, de phytosanitaires qui détériorent l'unité de méthanisation ou nuisent à la qualité du compost. Tous ces déchets doivent être apportés en déchetterie.



**Plus que jamais, le meilleur déchet est donc celui qu'on ne produit pas.** Au-delà du slogan, il s'agit bien là d'une nécessité. Les derniers chiffres communiqués dans le rapport d'activités du service des déchets de la Communauté de communes

l'illustrent encore. Le coût de collecte et de traitement d'une tonne d'ordures ménagères s'élève en moyenne de 2011 à 2015 à 238,20€. La collecte, le traitement et le tri d'une tonne de déchets issus du tri coûte 29,40€.

### Réutiliser plutôt que jeter grâce à la ressourcerie

Les plus observateurs auront remarqué des chalets en bois sur les plate-formes des déchetteries d'Etrez et Polliat. Ils accueillent des objets qui peuvent être réutilisés. Une fois nettoyés, réparés voire relookés, ils pourront être vendus dans l'un des quatre magasins situés dans l'agglomération de Bourg-en-Bresse : O'Fil du temps à Péronnas, Emmaüs à Bourg-en-Bresse et Servas, Frip'one à Bourg-en-Bresse.

## Consignes de tri : quelques rappels

### Dans le bac vert

Les bouteilles en verre, bocaux.

**Faux amis :** les pots de yaourt en verre, la vaisselle (verres, assiettes, etc) sont à déposer en déchetterie.

### Dans le bac jaune

Les déchets plastiques : flacons de gel douche et shampoing, de produits ménagers, bouteilles d'huile, les films entourant les journaux, les barquettes en polystyrène, les sacs plastiques, la vaisselle jetable.

Les contenants métalliques : les bouteilles en métal, les boîtes de conserve, les feuilles d'aluminium, les couvercles ou bouchons en métal.

Les emballages cartonnés : boîtes de lait, carton entourant les packs de yaourts, les cartons bruns s'ils ne sont pas trop gros et pliés.

**Faux amis :** la vaisselle en plastique dur, les films alimentaires, les jouets plastiques cassés à jeter avec les ordures ménagères.

### Dans le bac bleu

Les journaux, magazines et papiers.

**Faux amis :** le papier cadeau et le papier photo à jeter avec les ordures ménagères.

### A la déchetterie

- Piles et ampoules
- Cartouches d'imprimantes
- Grands cartons
- Déchets toxiques : aérosols, peintures, piles, ampoules, néons, radiographies, solvants, acides, huiles végétales et moteurs
- Mobilier plastique, métal, bois et assimilés
- Petit et gros électroménager, appareils fonctionnant avec piles (radioréveils, jouets)
- Déchets verts
- Bois, ferraille, gravats, PVC, plâtre
- Encombrants

## Verre en vrac



## Emballages ménagers en vrac



## Journaux, magazines en vrac



Les conscrits de 2016



Classes de Confrancoñ 21 Février 2016 Photo Descours